

SUICIDE CHEZ LES INFIRMIÈRES

I. ÉTUDE DES FACTEURS DE RISQUE DE SUICIDE CHEZ LES INFIRMIÈRES, EN ANGLETERRE ET EN ÉCOSSE

Dans plusieurs pays, le risque de suicide chez les infirmières semble plus élevé que pour d'autres catégories professionnelles. Les raisons exactes de cet état de fait ne sont pas connues, faute d'études rétrospectives réalisées. Toutefois, l'accès facilité à des substances dangereuses, permettant l'auto-intoxication, est une explication souvent avancée.

Une étude, publiée par le Centre de recherche sur le suicide de l'Université d'Oxford (Angleterre), a donc été effectuée. Elle analyse les données disponibles sur l'ensemble des infirmières (et étudiantes infirmières) anglaises et écossaises (106 au total), décédées entre 1994 et 1997 par suicide (69) ou cause indéterminée (37).

I.1. Modes de suicide utilisés

I.1.1. **Auto-intoxication (67 %)**

Recours à ce mode de suicide à une fréquence légèrement supérieure à celle observée dans la population générale (chez les femmes uniquement) Toutefois, la différence est faible par rapport à l'accès largement facilité des infirmières à ces substances. La large proportion d'antidépresseurs utilisés comme mode d'auto-intoxication est probablement plus liée au nombre élevé d'infirmières traitées pour dépression au moment de leur suicide qu'à leur connaissance spécifique des dangers par surdosage en antidépresseurs. En outre, le nombre élevé de cas où la combinaison paracétamol + dextropropoxyphène a été utilisée rappelle les dangers de ces molécules :

- ↪ Antidépresseurs (26 %)
- ↪ Analgésiques non opioïdes (20 %)(paracétamol + dextropropoxyphène)
- ↪ Opioïdes (11 %)
- ↪ Insuline (3 %)
- ↪ Anesthésique(1 %)

I.1.2. **Mutilation (30 %)**

- ↪ Dont par pendaison (17 %)

I.2. Antécédents psychiatriques

71 % des infirmières décédées par suicide ou motif inconnu avaient déjà eu un contact dans le passé avec un service psychiatrique. 50 % au moins avaient déjà été hospitalisées pour raisons psychiatriques.

Au moment du décès, 45 % étaient en contact avec un tel service, et 9 % étaient hospitalisées.

Ces proportions sont bien supérieures à celles observées dans la population générale pour les cas de suicide.

Dans l'ordre, les troubles psychiatriques les plus fréquemment rencontrés consistaient en un trouble d'ordre affectif, de l'alcoolisme (voire les deux à la fois), un trouble de la personnalité (paranoïa, hystérie, etc.).

I.3. Antécédents d'automutilation

63 % des infirmières considérées avaient déjà fait une tentative de suicide par auto-mutilation, et 63 % d'entre elles en avaient fait plusieurs. La tentative la plus récente avait eu lieu un mois avant le décès (20 %), dans l'année précédente (37 %) ou entre un et cinq ans auparavant (22 %).

Cette proportion élevée est peut-être à relier au nombre plus élevé de dépressions et de tentatives de suicides chez les femmes que chez les hommes, selon cette étude.

I.4. Traitements en cours au moment du décès

61 % prenaient des psychotropes au moment du suicide

- ↪ *Antidépresseurs (48 %)*
- ↪ *Tranquillisants (26 %)*

I.5. Problèmes concomitants

Chez les infirmières considérées dans cette étude, les principaux problèmes rencontrés durant l'année qui a précédé le suicide étaient :

- ↪ *Le surcroît de travail/l'excès de responsabilités*
- ↪ *Des conflits entre collègues ou avec son supérieur*
- ↪ *L'absence de soutien psychologique*
- ↪ *Des difficultés financières*
- ↪ *Des problèmes conjugaux*

I.6. Facteurs qui auraient pu prévenir le suicide

Après analyse, plusieurs facteurs auraient pu prévenir le suicide de certaines de ces infirmières. Le principal aurait consisté en une meilleure prise en charge des troubles psychiatriques (traitement plus adapté ou mieux suivi), une meilleure évaluation du risque, une hospitalisation (éventuellement forcée), le recours de la part du médecin généraliste qui suivait la personne à l'aide d'un psychiatre, un meilleur suivi des médicaments prescrits (voire des quantités délivrées), une prise en charge de l'alcoolisme.

II. CONCLUSIONS

De cette étude ressortent des caractéristiques plus spécifiquement associées aux suicides chez des infirmières que dans la population générale. Les différences les plus marquantes sont les troubles psychiatriques et les antécédents de tentative de suicide.

D'autres facteurs ont aussi été plus souvent retrouvés dans les cas de suicide d'infirmières que dans les autres catégories professionnelles : ainsi, beaucoup vivaient seules, sans enfants et avaient peu de proches auxquels se confier. Des difficultés financières et relationnelles étaient aussi souvent associées.

La présence de troubles psychiques semble, d'après les résultats de cette étude, un des principaux facteurs aggravants conduisant au suicide. Toutefois, dans de nombreux cas, plusieurs facteurs semblent s'additionner.

Selon cette étude, il semble que la meilleure prévention du suicide chez les infirmières consiste à prévenir, diagnostiquer et gérer correctement les troubles psychiques pouvant survenir. Des antécédents de tentative de suicide doivent être considérés comme un facteur de risque élevé de récurrence. Par ailleurs, la prévention des conduites de dépendance (alcoolisme par exemple) doit aussi être une priorité. Prévenir l'accès à des substances ou des moyens dangereux, à certains

moments plus à risque, est important mais difficile à réaliser en pratique. Il convient toutefois de prescrire avec précautions des antidépresseurs à des personnes perturbées psychologiquement et considérées comme potentiellement à risque.

1. Référence : Suicide in female nurses in England and Wales ; K. Hawton, S. Simkin, J. Rue, C. Haw, F. Barbour, A. Clements, C. Sakarovitch and J. Deeks.

Résumé réalisé par Alexandra Beck